

**POSITION PUBLIQUE :
LA SCIENCE ACTUARIELLE ET LE RÉGIME D'ASSURANCE-MALADIE**

Dernière mise à jour	Le 22 janvier 2014
Question	<p>Les préoccupations à l'égard des coûts à long terme du système de soins de santé du Canada sont à l'avant-scène tandis que les gouvernements se penchent sur les niveaux de financement et les éventuelles réformes afin d'en déterminer la viabilité. À ce jour, l'application de la science actuarielle a été écartée de ces délibérations.</p> <p>L'ICA fait depuis longtemps valoir la participation de la profession actuarielle à la prévision et à la gestion des coûts du régime des soins de santé de façon plus générale. L'ICA a parrainé une étude sur les inducteurs de coûts dans le système provincial de soins de santé pour le compte du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick. Dans le cadre de cette étude, un modèle qui génère des prévisions des coûts à des fins budgétaires a été élaboré. De plus, l'ICA a coparrainé des projets de recherche avec la Society of Actuaries concernant la viabilité du système canadien de soins de santé ainsi que le financement des régimes publics d'assurance-maladie au Canada et dans d'autres pays faisant partie de l'Organisation de coopération et de développement économiques.</p>
Position	<p>L'ICA estime que l'application de la science actuarielle éprouvée aux prévisions et à la planification des coûts des soins de santé par les gouvernements tant fédéral que provinciaux aidera à garantir un système public de soins de santé viable, abordable et efficace à l'intention de la population canadienne.</p>
Motifs à l'appui de la position	<ul style="list-style-type: none"> • L'application de la science actuarielle regroupe de façon particulière les probabilités, les statistiques, les finances et la théorie du risque afin de prévoir les coûts des prestations associées à de futurs événements incertains. À notre avis, les actuaires sont en mesure d'aider à offrir aux gouvernements les outils dont ils ont besoin pour articuler un cadre scientifique aux fins de la réforme. • Dans une optique non biaisée, les actuaires peuvent utiliser au maximum les données sur les soins de santé afin d'évaluer les tendances actuelles au titre des coûts de l'assurance-maladie, des niveaux de financement et des capacités cliniques. Leur expertise sera aussi utile à d'autres égards, par exemple, en vue d'élaborer les données pertinentes nécessaires pour répondre aux questions actuellement soulevées et établir le coût des méthodes éventuelles visant à réduire les temps d'attente pour certaines procédures ou la garantie prolongée à l'égard notamment de l'assurance médicaments et des soins à domicile ou à long terme. • La participation des actuaires permettra aux gouvernements de mieux comprendre ce qu'il leur en coûte vraiment aujourd'hui pour respecter les

<p>Motifs à l'appui de la position (suite)</p>	<p>engagements pris au chapitre de l'assurance-maladie et d'anticiper comme il se doit les coûts de demain. Cette participation contribuera à faire en sorte que le public aura confiance dans la viabilité financière à plus long terme de l'assurance-maladie.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les gouvernements canadiens tant fédéral que provinciaux estiment logique de demander la participation des actuaires sous forme de conseils essentiels et impartiaux à l'égard de la conception, de la tarification et du provisionnement des régimes de retraite et d'assurance tant privés que publics. Le gouvernement américain a établi un bureau de l'actuaire en chef qui s'occupe des programmes d'assurance-maladie qui y sont en vigueur. • Une application type de l'assurance-maladie consisterait à élaborer quatre modèles principaux : <ul style="list-style-type: none"> ○ un modèle de la population pour prévoir la population future selon l'âge et l'état de santé; ○ un modèle des ressources en soins de santé visant les fournisseurs à la fois de l'infrastructure gouvernementale et privés; ○ un modèle de l'utilisation des soins de santé ou des besoins à ce chapitre; ○ un modèle des coûts des soins de santé – tant publics que privés. • Ces modèles sont essentiels afin de surveiller, de prévoir, de comparer, d'évaluer et d'appuyer la gestion permanente du régime : <ul style="list-style-type: none"> ○ coûts, économies à court terme; ○ coûts des années futures; ○ coûts par rapport aux niveaux de financement; ○ conséquences financières des changements prévus; ○ coûts supplémentaires nécessaires pour répondre à la demande. • Parmi les options en vue de la participation des actuaires, notons les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Établir un Bureau de l'actuaire du régime public d'assurance-maladie. ○ Constituer une équipe d'actuaires pour recenser les lacunes au chapitre de l'information ou examiner les modèles actuellement utilisés pour prévoir les coûts. ○ Constituer une équipe d'actuaires pour prodiguer des conseils, évaluer les options et formuler des solutions à l'égard de certaines initiatives.
<p>Résultats</p>	<ul style="list-style-type: none"> • « Le rôle de la science actuarielle dans la gestion du régime public d'assurance-maladie » – aperçu de quatre pages sur la proposition de l'ICA (en anglais et en français). • « Le régime public d'assurance-maladie, la contribution des actuaires » – aperçu de quatre pages. • Pages éditoriales (en anglais et en français).

**Personnes-
ressources /
porte-parole**

Principale personne-ressource

- Claude Ferguson, (514) 286-7698, membre, Conseil d'administration de l'ICA.

Autre personne-ressource

- Michel C. Simard, (613) 236-8196, poste 108, directeur général de l'ICA.

Formulaire d'approbation des positions publiques

Titre : **LA SCIENCE ACTUARIELLE ET LE RÉGIME
D'ASSURANCE-MALADIE**

Entité régissante :
 Conseil DAF DSM DPA

Énoncé préparé par :
Anne Marie Quinn

Date :
24 mars 2005

Énoncé revu par :
Les Dandridge
Claude Ferguson
Daniel Lapointe
Peter Patterson

Date :

Commission d'autorisation :
Patrick Flanagan
James Murta
Daniel Pellerin
Robert Sharkey
Louis-Georges Simard
Marlene Van den Hoogen

Date : 7 juin 2005

Position publique approuvée

Date : 7 juin 2005

Position publique mise à jour

10 janvier 2006
20 novembre 2007
1^{er} octobre 2008
6 juillet 2010
23 novembre 2010
9 février 2011
2 novembre 2012
22 janvier 2014